

Pourquoi s'en prend-on aux pompiers dans les quartiers sensibles ?

[Vassili JOANNIDES de LAUTOUR](#) / Professeur à Grenoble Ecole de Management | Le 05/01 à 10:51



Les récentes attaques contre des soldats du feu rappellent que les agressions de pompiers sont une spécificité française. Heureusement, il est possible d'endiguer ce phénomène.

Les soldats du feu sont fréquemment victimes d'agressions, en France, lorsqu'ils interviennent pour éteindre un incendie. Cela a encore été le cas le 24 décembre 2015, dans le quartier des [Jardins de l'Empereur d'Ajaccio](#), classé zone urbaine sensible. Une vingtaine de personnes armées de barres de fer et de battes de baseball a attaqué une équipe de soldats du feu alors qu'elle intervenait pour éteindre un incendie volontairement allumé sur le terrain du « Citystade ». Le phénomène est à l'œuvre en France depuis une vingtaine d'années. Pourquoi s'en prend-on aux soldats du feu ?

Des pompiers pris pour des forces de l'ordre

Dans l'imaginaire collectif, les pompiers incarnent courage et dévouement, comme en témoignent leurs deux devises : « Servir et protéger » d'une part et « Sauver ou périr » d'autre part. En milieu rural et dans les petites villes, le pompier conserve cette réputation et fait l'objet d'un certain respect, sinon d'une admiration de la part de ses concitoyens.

Bien souvent, c'est un enfant du pays qui met sa vie au service des autres. En revanche, dans les espaces périurbains, quelle que soit la taille de l'agglomération (une ville comme Châteauroux est concernée également), les pompiers sont attaqués au moins autant que policiers et gendarmes, comme s'il y avait confusion entre les uns et les autres.

Là où police et gendarmerie relèvent des forces de l'ordre avec un pouvoir coercitif fort, les pompiers appartiennent à la Sécurité civile. Leur mission est avant tout de prévenir et de protéger. Pourtant, il n'est pas rare qu'on les confonde. La première raison tient sans doute à l'uniforme

qu'ils portent lors de leurs interventions. Sauf s'ils doivent prendre en charge un incendie, les pompiers portent un uniforme très proche de celui de la police.

Les différences ne sont perceptibles que pour un œil initié ou attentif. La veste est presque identique : seule la couleur des galons pour les sous-officiers change. Le pantalon a un liseré rouge tandis qu'il est parfaitement uni pour la police. De la même manière, le fonctionnement des services de secours sur un mode militaire, avec des grades, est parallèle à celui historiquement utilisé par la gendarmerie et plus récemment par la police.

Alors que l'essence même d'un uniforme est d'identifier le corps d'appartenance de celui qui le porte, les pompiers se trouvent bien malgré eux assimilés aux forces de l'ordre en conflit avec lesquelles sont un certain nombre d'habitants de ces cités. Sans distinction, dès lors qu'ils portent l'uniforme, ils deviennent des cibles pour toute sorte d'agression.

Des cibles faciles

Dans les endroits où ils font l'objet d'agression, les sapeurs-pompiers portent bien leur nom en ceci que leur mission consiste à mettre un terme à un incendie ou aux souffrances de possibles victimes. Dans le cas d'incendies criminels ou d'altercations, les pompiers savent le produit d'un acte intentionnel.

Aggresser un pompier devient alors une mesure de représailles à l'encontre de qui vient saper le déroulement d'un acte criminel. Contrairement à la police ou à la gendarmerie, les pompiers représentent des cibles fixes qui ne répondront pas aux attaques. Sur le site d'un incendie, ils seront rivés à leur véhicule ou avanceront vers le feu en ligne droite.

Sur le théâtre d'un accident, ils seront en position stationnaire pour porter secours aux victimes. Ne se déplaçant que de quelques mètres dans le meilleur des cas, les pompiers apparaissent comme des pipes que l'on peut tirer à la Fête foraine. Qui parviendra à toucher l'un d'eux avec une pierre pourra être digne de confiance au sein de la bande.

Une autre facilité réside dans le fait que les pompiers ne peuvent pas répondre aux agressions dont ils sont l'objet, et ce, pour trois raisons. La première est que leur mission est de sauver la vie des victimes. C'est l'unique raison de leur présence sur un site. Quand bien même sauraient-ils répondre, ils ne le pourraient pas. La deuxième raison est que les pompiers, sauf à Paris et Marseille, n'ont aucune formation militaire ou policière. Ils ne savent pas se défendre.

Là où un gendarme ou un pompier de Paris est formé au maniement des armes et peut se défendre, un pompier volontaire n'a pas ce réflexe. Enfin, la troisième raison est qu'un pompier, à la différence d'un gendarme ou d'un policier, n'est pas armé. Il ne peut techniquement pas répondre à une agression. Cela finit par se savoir dans les endroits où ils sont mal reçus. On peut agresser impunément qui porte un uniforme sans risquer la moindre réaction de sa part.

Comment stopper les agressions

La France étant l'un des rares pays au monde où les pompiers font l'objet d'agressions, il apparaît que ce phénomène, loin d'être inéluctable, peut être enrayer. Il existe plusieurs solutions simples à mettre en évidence. La première devrait consister en un retour à la signification de l'uniforme : un élément d'identification du corps. Pour cela, il conviendrait d'habiller les sapeurs-pompiers d'un uniforme qui leur est spécifique et évoque clairement leur mission.

Plutôt que de retenir le même noir ou bleu marine de la police et la gendarmerie, il conviendrait d'en revenir aux rouge et noir réglementaires. On peut imaginer un pantalon rouge et une veste noire. Ainsi, ils ne pourraient plus être confondus avec les forces de l'ordre.

La deuxième solution consiste à refonder le mécanisme même des interventions des sapeurs-pompiers en établissant systématiquement autour d'eux un cordon de sécurité et en évacuant un périmètre beaucoup plus large. Pour cela, il conviendrait de coordonner en amont le déploiement des forces de l'ordre. On peut procéder de deux manières.

Pour cela, l'appel d'un numéro d'urgence devrait être relayé par le Service Département d'Incendie et de Secours au poste de police ou de gendarmerie le plus proche afin que toutes les forces d'intervention puissent arriver au même moment. Toutes placées sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et donc du Préfet, ces forces d'intervention, habituées à œuvrer ensemble, peuvent aisément être coordonnées.

Enfin, une troisième solution tient à l'historique même du corps des sapeurs-pompiers : un corps d'armée au même titre que la gendarmerie. Aujourd'hui, seuls les marins-pompiers ou les pompiers de Paris ou Marseille ont un statut et une formation militaires.

Ailleurs, qu'ils soient professionnels ou volontaires, ils sont civils. On peut ainsi envisager un rétablissement du statut militaire et un contingent de pompiers en relevant afin de sécuriser les sites d'intervention et de protéger les sapeurs de possibles agressions extérieures.

Par Vassili Joannidès de Lautour, professeur à Grenoble Ecole de Management